

Orientation n° 2 : annexe

1. Appelons et formons des animateurs et des accompagnateurs pour les temps forts (JMJ, Taizé,...), les mouvements et les services de jeunes. Ce sont des réalités indispensables pour leur offrir des lieux d'expériences et d'actions, de dialogue et de réflexion, de spiritualité et d'intériorité. Ces lieux et ces temps d'Eglise leur permettront de se sentir moins seuls, de cheminer à leur rythme et de faire Eglise avec d'autres.
2. Donnons les moyens aux jeunes d'introduire les nouvelles technologies de la communication et de l'information au service de l'évangélisation.
3. Mettons en place avec eux des célébrations intergénérationnelles (enfants, jeunes, adultes) vivantes, éducatrices et initiatrices de l'expérience croyante. Catéchèse et mystagogie y trouveront leur place. Un renouveau liturgique de ce type de célébration retiendra l'attention toute particulière des ministres ordonnés.

